

Dossier de Presse

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Mercredi 29 novembre 2023
DELME



ORDRE DU JOUR

INTERCOMMUNALITÉ - Rapporteur : Jérôme END

- Animation et gestion du GAL Moselle Sud – Approbation de la convention cadre de partenariat relative à l’animation et à la gestion du Programme LEADER 2023-2027.

TRAVAUX ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE - Rapporteur : Laurent FRICHE

- Réagencement / Réfection du siège de la Communauté de Communes du Saulnois – Demande de subvention auprès de l’État - DETR/DSIL.

ANIMATIONS CULTURELLES ET FESTIVES – Rapporteur : David BARTHÉLÉMY

- Règlement de soutien aux événementiels du Saulnois - Années 2022 – 2026 - Demande de subvention de l’association « Les Objectifs du Saulnois » concernant « le Festival Photo de VIC-SUR-SEILLE ».
- Règlement de soutien aux événementiels du Saulnois - Années 2022 – 2026 - Demande de subvention de l’association « Les Amis du Musée du Sel de Marsal » concernant la manifestation intitulée « Terre de sel, sel de terre ».

AGRICULTURE ET DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS AGRICOLES - Rapporteur : François FLORENTIN

- Programme d’aide et de soutien à l’équipement des structures favorisant le développement de l’agriculture durable au sein de la Communauté de Communes du Saulnois – Versement de subventions – Programme et enveloppe 2022.

SCHÉMA DE MUTUALISATION, RÉSEAUX ET MOBILITÉ - Rapporteur : Nicolas KARMANN

- Redevance R2 2023 – Versement de subvention aux communes ayant réalisé des travaux en 2021.

HABITAT ET URBANISME - Rapporteur : Thierry CHÂTEAUX

- Convention de partenariat entre l’ADIL 57 et la CCS relative au programme SARE (Service d’Accompagnement à la Rénovation Énergétique) – Avenant relatif à la prolongation du dispositif pour l’année 2024.

EMPLOI, FORMATION ET INSERTION SOCIALE - Rapporteur : Christelle PILLEUX

- Maison de l’Emploi du Sud Mosellan – Participation de la CCS à la Promotion des Métiers de l’Industrie 2023.

Animation et gestion du GAL Moselle Sud – Approbation de la convention cadre de partenariat relative à l’animation et à la gestion du Programme LEADER 2023-2027

Le GAL Moselle Sud, après le succès du programme LEADER 2014-2020, se prépare à gérer le nouveau programme LEADER 2023-2027 avec une enveloppe de 1.091.955,00 € attribuée par la Région Grand Est. Le projet « Moselle Sud : L’ambition du Bien Vivre, entre traditions et transitions » privilégie l’innovation et la coopération pour soutenir des projets valorisants dans une démarche participative.

La mise en œuvre de ce programme est assurée par l’Association du GAL Moselle Sud composée de représentants du PETER du Pays de Sarrebourg, du Parc Naturel Régional de Lorraine et de la Communauté de Communes du Saulnois ainsi que d’acteurs privés du territoire.

Le fonctionnement technique du GAL (animation et gestion du programme LEADER) est ainsi organisé :

- Pour l’animation, un poste d’animateur(trice) à temps plein est mis à disposition par le PETER du Pays de Sarrebourg. Celui-ci assure en outre des permanences sur le territoire de la Communauté de Communes du Saulnois. Le poste est basé à Sarrebourg, dans les locaux du PETER ;
- Le poste de gestionnaire est assuré par une personne du service administratif du PETER du Pays de Sarrebourg affectée sur la mission à 80% d’un temps complet. Le poste est basé à Sarrebourg, dans les locaux du PETER.

Le Bureau Communautaire devra approuver la convention cadre de partenariat relative à l’animation et à la gestion du Programme LEADER 2023-2027 qui prendra effet à partir du 1^{er} janvier 2024 et cela jusqu’à la fin du programme.

Sur le volet financier, cette convention prévoit, notamment, que le PETER du Pays de Sarrebourg, la Communauté de Communes du Saulnois et le Parc Naturel Régional de Lorraine se partagent le financement de ces deux postes selon les modalités suivantes :

- 10% pour la Communauté de Communes du Saulnois, 10% pour le Parc Naturel Régional de Lorraine et 20% pour le PETER du Pays de Sarrebourg (celui-ci représentant les deux Communautés de Communes de Sarrebourg Moselle Sud et du Pays de Phalsbourg) soit un total de 40% ;
- Le solde (60%) sera assuré par des fonds dédiés du programme LEADER 2023-2027.

TRAVAUX ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

Réaménagement / Réfection du siège de la Communauté de Communes du Saulnois – Demande de subvention auprès de l’État - DETR/DSIL

Le Bureau Communautaire sera invité à solliciter une subvention auprès de l’État au titre de la DETR / DSIL 2024 dans le cadre l’amélioration du patrimoine bâti, à hauteur de 40 % du montant prévisionnel de l’opération, s’élevant 194 650,00€ HT. Ce projet portera sur une rénovation énergétique du siège administratif, incluant le remplacement des huisseries et l’installation de systèmes passifs, la création d’une terrasse à l’arrière du bâtiment et la réfection de sols et de murs et le réaménagement de la salle de réunion.



Soutien aux événementiels – Versement de subventions à des organisateurs de manifestations

Festival Photo de Vic-sur-Seille

- Organisateur : Les Objectifs du Saulnois
- Date et lieu : Du 8 au 10 septembre 2023 - Salle des Carmes à Vic-Sur -Seille
- Le Festival Photo de Vic-sur-Seille a réuni 17 exposants, professionnels ou non, sélectionnés par les membres de l'association à l'issue d'une campagne de candidatures volontaires exclusivement. Cette année, Nicolas ORILLARD-DEMAIRE, photographe de nature, animalier et paysages, était l'invité. Des conférences et des ateliers autour de la photographie ont été proposés aux visiteurs.
- Montant de la subvention : 1 393,87 €

Terre de sel, sel de terre

- Organisateur : Association «Les Amis du Musée du Sel de Marsal»
- Date et lieu : Année 2023 - Marsal

- L'association « Les amis du Musée du Sel » a souhaité valoriser les matières de notre territoire, leur aspect archéologique et historique afin de leur conférer une dimension de création contemporaine. La diffusion et la médiation des richesses artistiques et culturelles du territoire ont été confiées à la résidence du duo d'artistes [VO] – [Virginie Levavasseur et Olivier Noël]. Tout au long de l'année, ils ont travaillé autour des deux matières du territoire du Saulnois, la terre et le sel, pour proposer au public, différents projets :
- Réalisation d'un four expérimental à saumure et céramique,
- Activation, et médiation artistique de ce four à l'occasion de « Il était une fois Romécourt » (19 et 20 août 2023), du Cinquantenaire du Musée du Sel (9 et 10 septembre 2023), des Journées européennes du patrimoine (16 et 17 septembre 2023),
- Installation de l'œuvre Vestiges, visible en entrée libre depuis le 19/10/2023, sous la Porte de France.
- Montant de la subvention : 1 500 €

HABITAT ET URBANISME

Convention de partenariat entre l'ADIL 57 et la CCS relative au programme SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique) – Avenant relatif à la prolongation du dispositif pour l'année 2024

Depuis 2021, grâce au conventionnement de la CCS avec l'ADIL57, un Espace d'Informations et d'Énergie (EIE) accueille les habitants du territoire pour des conseils et de l'assistance au montage de dossiers de subventions relatif à des travaux d'économie d'énergie. Des permanences du conseiller énergie sont assurées régulièrement sur le territoire.

Le programme SARE, co-porté par l'ADEME et l'ANAH et financé par les dispositifs des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), repose sur le principe partenarial entre l'État et les collectivités territoriales pour de l'information, du conseil et de l'accompagnement des ménages dans leurs projets de rénovation énergétique. Le programme SARE sera reconduit pour 2024 sur les mêmes dispositions que le programme initial.

Cette prolongation amène la Région Grand Est à proposer un avenant à l'ADIL 57 afin de prolonger la durée de la convention 2021-2023, d'une année supplémentaire avec chaque EPCI.

Pour la Communauté de Communes du Saulnois, il s'agit de prolonger le partenariat technique et financier avec l'ADIL 57 pour l'année 2024, étant entendu que la contribution financière annuelle restera identique à l'année 2023 soit 2.910,30 € (0,10 € / habitant / an).

AGRICULTURE ET DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS AGRICOLES

Programme d'aide et de soutien à l'équipement des structures favorisant le développement de l'agriculture durable au sein de la Communauté de Communes du Saulnois – Versement de subventions – Programme et enveloppe 2022

Il est proposé de valider l'attribution des subventions aux agriculteurs au titre du programme d'aide et de soutien à l'équipement des structures favorisant le développement de l'agriculture durable et plus précisément le maintien des élevages du territoire du Saulnois, suivant le tableau détaillé ci-dessous :

SOCIÉTÉ	COMMUNE	TYPE DE PROJET	INVESTISSEMENT REEL	AIDE REÛLE CCS
GAEC DES 3 EPIS	GUEBLING	Achat Smartvel (détecteur de vèlage)	3 370,00 €	674,00 €
GAEC JAYER	BERMERING	Robot repousse fourrage	21 000,00 €	3 000,00 €
EARL DES ANCRES	MALAU COURT-SUR-SEILLE	Aide à la surveillance + Technologie d'élevage	4 074,00 €	815,00 €

EMPLOI, FORMATION ET INSERTION SOCIALE

Maison de l'Emploi du Sud Mosellan – Participation de la CCS à la Promotion des Métiers de l'Industrie 2023

La journée de promotion des métiers de l'Industrie qui a eu lieu le 30 mars 2023 à La Délivrance à Dieuze, en présence des entreprises industrielles du territoire, d'organismes de formations et des partenaires de territoire (CCS, MDE, Mission Locale, Pôle Emploi...), a permis de sensibiliser 296 personnes dont 165 élèves et 13 accompagnateurs, ainsi que des jeunes accompagnés par la Mission Locale du Sud Mosellan. Des demandeurs d'emplois et des salariés en reconversion étaient également présents.

A la suite de cette journée, 5 visites au sein des entreprises (EURIAL, FICOMIRRORS, Compagnie des Fromages Richemonts et EUROSERUM) se sont déroulées en avril et mai et ont été suivies par 32 personnes. Le Bureau Communautaire devra approuver le compte de résultat de cette opération portée par la Maison de l'Emploi du Sud Mosellan dans le programme régional de « Soutien aux actions régionales de promotion et de meilleure connaissance des métiers » ainsi que la participation financière de la CCS qui s'élève à 1.750,00€.

Dépenses de fonctionnement		Recettes	
Frais de bouche	1 950,38 €	Région GRAND EST (80%)	12 600,00 €
Frais de transport	1 288,02 €	Communauté de Communes du Saulnois	1 750,00 €
Communication	1 734,20 €	Valorisation CCS	708,00 €
Salle	2 713,36 €	Moselle Attractivité	600,00 €
Matériel et fournitures	671,37 €	Maison de l'Emploi	255,36 €
Charges de personnel	7 556,03 €		
Total	15 913,36 €	Total	15 913,36 €

SCHÉMA DE MUTUALISATION, RÉSEAUX ET MOBILITÉ

Redevance R2 2023 – Versement de subvention aux communes ayant réalisé des travaux en 2021

La Redevance R2 dite d'investissement est versée par ENEDIS à la CCS. Elle contribue à cofinancer des dépenses d'investissement réalisées sur les réseaux électriques par les communes en année N-2.

La CCS perçoit la redevance R2 cumulée pour l'ensemble des communes concernées de son périmètre et est chargée de reverser l'intégralité du produit R2 à chaque municipalité bénéficiaire.

Le montant de la R2 de 2023 portant sur des travaux exécutés en 2021 s'élève à 49 600 € au bénéfice de 20 communes. Le Bureau Communautaire devra valider le versement des subventions relatives à cette redevance aux communes situées sur le territoire de la Communauté de Communes du Saulnois, ayant réalisé leurs travaux en 2021, comme suit :

COMMUNES	DETAIL	COÛT TOTAL OPERATION EN € HT	R2 2023 à verser en fonction de la subvention Attribuée par ENEDIS à la CCS
CHAMBREY	Requalification de l'éclairage public	5 094.00 €	228.16 €
DELME	Rénovation éclairage public (lotissement et centre-ville)	51 595.00 €	2 351.04 €
DIEUZE	Remplacement de l'éclairage public en LED	8 910.00 €	409.81 €
FONTENY	Eclairage public Rue de Gary	1 871.00 €	153.76 €
FRANCALTROFF	Rénovation éclairage public	1 655.20 €	69.44 €
FRESNES-EN-SAULNOIS	Enfouissement des réseaux et renforcement EP	90 212.00 €	7 692.24 €
GUEBLANGE-LES-DIEUZE	Remplacement de luminaires	340.00 €	29.28 €
INSMING	Remplacement de luminaires rue principale	947.24 €	43.57 €
INSVILLER	Remplacement des luminaires en LED	2 864.60 €	128.96 €
JALLAUCOURT	Rénovation de l'éclairage public	11 961.45 €	922.56 €
LENING	Effacement des réseaux secs rue de la gare	57 816.58 €	4 647.52 €
LEY	Rénovation de l'éclairage public	14 346.00 €	659.84 €
LEZEY	Pose de luminaire LED	19 425.60 €	892.80 €
LUBECOURT	Enfouissement des réseaux et rénovation EP	173 047.24 €	15 890.30 €
MAIZIERES-LES-VIC	Horloge astronomique et rénovation EP	35 684.72 €	1 636.80 €
MORVILLE-LES-VIC	Pose de luminaire LED	13 258.59 €	609.83 €
MORVILLE-SUR-NIED	Rénovation de l'éclairage public	11 343.00 €	521.71 €
MULCEY	Remplacement LED	1 339.60 €	54.56 €
RENING	Enfouissement des réseaux rue des jardins	34 528.42 €	3 913.44 €
VIC-SUR-SEILLE	Enfouissement des réseaux Pont de la Seille	91 470.90 €	8 744.38 €
TOTAL			49 600.00 €



14 Ter, Place de la Saline
57170 CHÂTEAU-SALINS

Tel : 03 87 05 11 11
administration@cc-saulnois.fr

Contact Presse:
Cécile CHAPUT
Tel : 03 87 05 80 76 ou 06 79 66 07 46
cecile.chaput@cc-saulnois.fr